

Rose-Marie Ramseier

OFAC
Case postale
CH-3033 Berne

Versoix, le 20 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Après lecture de votre rapport , de nombreux sujets et décisions m'interpellent. Loin de moi de vouloir toutes les aborder je me limiterais à l'impact des nuisances supplémentaires engendrées par votre projet, sur la santé des riverains.

Dans un premier temps je m'étonne du délai de réponse fixé au 8 janvier 2018 pour les avis des particuliers : à peine un peu moins de huit semaines après la parution du rapport, et qui englobe la période des vacances et des fêtes de fin d'année .
Très court pour un objet aussi important.

Ceci dit je me bornerai aux questions suivantes :

Vous déclarez que les nouvelles normes concernent majoritairement un aéroport abritant principalement des vols commerciaux. Or, suite aux pointages faits l'été dernier, j'avais constaté un nombre assez considérable d'avions privés, de compagnies qualifiées d'étranges par le site de l'IMTAG, de vols sans mention de provenance !!! ces derniers atterrissant hors des heures convenables, soit souvent après minuit voire même plus tard.

Il est apparu que ces tolérances ne soient sanctionnées que d'une pénalité de CHF 20.-- montant ridicule, et dont la compagnie coutumière de ces pratiques n'a que faire.....

Selon les renseignements obtenus ces vols, atterrissant la plupart du temps après minuit dont la provenance est mentionnée comme « inconnue » seraient des avions VIDES venant se mettre en place !!! pour leur départ à 6 heures le lendemain matin.

Aux différentes questions posées dans ma lettre du 8 août 2017 votre réponse avait été que je me basais sur des informations d'un site « non officiel » ce dernier étant une adresse qui m'avait été transmise par l'ARAG !!!!!

On y trouve pourtant les immatriculations, la provenance, **l'heure de l'atterrissage ou décollage** (données exactes, vérifiées par moi-même) et la mention du nom des compagnies, sauf certaines, dont l'identité est introuvable. A ma connaissance ces données ne sont pas disponibles sur le site officiel du site officiel.

Les périodes de « calme relatif » entre minuit et six heures sont parfois même interrompues par des avions dits « sanitaires » dont on ne trouve pas la raison sociale non plus. Provenance Portugal, Luxembourg et autres !!!!!

Je ne m'étendrai pas plus loin sur cet imbroglio. mais me limiterai à l'impact du futur de vos décisions sur la santé des êtres humains.

La durée de notre sommeil se voit actuellement raccourcie par les vols fréquents après minuit et minuit et demi, surtout en été.

La vision confortable d'un film et le suivi de son dialogue inaudible, parfois toutes presque toutes LES MINUTES devient impossible, sans l'achat d'écouteurs.

Selon les constatations d'experts médicaux :

*Le **bruit**, a un impact très varié sur la santé. Il interfère avec la fonction récupératrice du **sommeil et n'affecte pas seulement celui-ci mais a aussi des conséquences néfastes sur le fonctionnement de notre cœur, nos hormones, notre immunité...***

*Il nuit gravement à la santé : non seulement il affecte l'audition, mais il a aussi des **effets** sur l'organisme en général et sur le **système nerveux**.*

Sans parler des résidus de kérosène lâchés dans le sillage de certains avions, dont on nous dit que ce mode de faire n'existe plus..... Ma question étant : que sont ces traînées noires laissées dans le ciel visibles lors de leur passage et dont les résidus noirs et graisseux arrivent sur nos tables de terrasse.

Néanmoins, je tiens à vous préciser que ces remarques ne visent absolument pas à supprimer le trafic aérien mais surtout à limiter son évolution en le stabilisant, ce qui actuellement, n'est pas le cas de cette version du PSIA!!

Quant à la sécurité, on a pu constater la légèreté des différents contrôles ces derniers mois , les services inhérents à celle-ci étant submergés dans un aéroport déjà saturé.

Dans le contexte actuel où la sécurité devient primordiale, ce fait est inquiétant.

Le but de cette missive est de vous rendre attentifs aux remarques de plusieurs dizaines de milliers de citoyens, riverains de GVA et prendre en considération la tranquillité nocturne des habitants concernés, **de vous efforcer de trouver les solutions qui s'imposent afin d'empêcher que le trafic actuel n'augmente dans une mesure déraisonnable.**

Il en va de l'avenir des générations qui nous suivront, pour qui nos élus se battent pour une mobilité douce, l'écologie, le recyclage des déchets et dans ce « package » où se situent donc les nuisances dues à l'environnement aéronautique

Ce dont il faudrait tenir compte aussi.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Rose-Marie Ramseier

